

EMC : Correction du questionnaire sur les élections municipales

Document 1 : Combien devient-on maire ?

- 1) Le candidat doit remplir les conditions suivantes : être électeur de la commune concernée, avoir plus de 18 ans mais aussi être de nationalité française ou être citoyen d'un état membre de l'union européenne.
- 2) Les conseillers municipaux aident le maire à diriger la commune.
- 3) Les électeurs votent pour les conseillers municipaux. Ces conseillers municipaux élisent à leur tour , parmi eux, le maire de la commune.
Le maire est élu pour 6 ans.
- 4) Le conseil municipal se réunit avec le maire plusieurs fois dans l'année pour décider des actions à mener dans la commune.
- 5) Les réunions sont ouvertes aux habitants de la commune.

Document 2 : Comment se déroulent les élections ?

- 1) Il y a plusieurs bulletins de vote (parce qu'il y a plusieurs listes).
- 2) Le vote doit rester secret.
- 3) Ce sont le président du bureau de vote et ses assesseurs qui le vérifient. L'électeur doit présenter sa carte d'identité et sa carte d'électeur.
- 4) Il faut signer le registre pour prouver que l'électeur a bien voté.

Document 3 : Que fait un maire ?

- 1) Il y a presque 37 000 communes en France.
- 2) Le maire représente l'Etat (dirigé par le président de la République). C'est pour cela qu'il y a une photo du président dans les mairies.

Les autres symboles sont la statue de Marianne (qui représente la République française) et le drapeau bleu, blanc, rouge.

- 3) L'argent de la commune vient des impôts payés par les habitants.
- 4) Le maire fait appliquer les lois du pays.
Le maire décide des dépenses de sa commune.
Le maire est le chef des personnes qui travaillent pour la commune et aussi celui de la police municipale.
Le maire tient les registres de l'état civil (naissances, mariages, décès).
Il assure la sécurité des habitants.
Il prend des décisions concernant les permis de construire, les terrains, les bâtiments mais aussi la circulation et le stationnement.

